

Zaventem, le 29 avril 2020

Les mesures à prendre dans le cadre du déconfinement

Lors de la réunion d'aujourd'hui du Comité Supérieur de Concertation, l'autorité a soumis en extrême urgence une note émanant de la TaskForce COVID et visant les mesures à prendre dans le cadre du **déconfinement**.

La discussion portait donc sur un projet dans le but de recueillir nos remarques avant possibles modifications et publication ... dès demain. La méthode est rare mais vu l'importance de l'enjeu, on aurait pu l'admettre si le fruit de la discussion respectait vos intérêts.

Le SLFP Police a marqué son désaccord formel pour les raisons suivantes :

- Cette note prévoit clairement qu'un mandataire (fédéral ou local) peut ne pas vouloir exécuter les mesures qu'elle porte, contre l'existence même de la GPI94 qui dit pourtant que tout ce qui vient de la TaskForce DOIT être EXECUTE, et en tel cas, il doit alors organiser une réunion du CCB ... c'est le monde sur sa tête ;
- Des éléments portés par cette note DOIVENT être, en respect de la loi syndicale, NEGOCIES en Comité de Négociation des Services de police ... et pas seulement concertés ;
- La possibilité d'annulation de congé - qui jusqu'à présent faisait l'objet d'une application générale commune - est l'objet d'une modification inacceptable liant la suppression, après le 19 avril, à l'accord du supérieur fonctionnel et tenant compte des nécessités de service.

L'autorité ayant décidé avant même la concertation qu'il fallait publication de cette note demain ... ce projet va donc devenir réalité, l'autorité s'étant néanmoins engagée à adapter nos remarques.

Il y aura des réactions que nous augurons nombreuses à l'exécution de ce chèque en blanc à des mandataires assoiffés de « normalité » alors que nous sommes toujours en pleine crise sanitaire.

Vincent Gilles
Président National
+32475304864

Vincent Houssin
Vice-Président National
+32485184952

